

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé / Reçu le

11 JUL. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe



19098960

N° d'entreprise : 0695 872 852

Nom

(en entier) : **RAND EUROPE (EU)**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association Internationale sans But Lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue de la Loi 82, Boîte 3, 1040 BRUXELLES**

Objet de l'acte : Démission et nomination de l'administrateur

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société du 3 mai 2019.

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Guy Edward NEWMAN comme administrateur de RAND EUROPE (EU) AISBL avec effet au 26 avril 2019. La décision relative à la décharge en ce qui concerne sa responsabilité personnelle pour les actes qu'il a accomplis durant l'exercice social sera prise lors de l'Assemblée Annuelle de cette année.

L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Kerin Jean SEQUEIRA, élisant domicile à 1040 Bruxelles, Rue de la Loi 82, Boîte 3, comme administrateur de RAND EUROPE (EU) AISBL dès le 3 mai 2019 jusqu'à l'Assemblée Annuelle de cette année. Son mandat d'administrateur sera exercé à titre gratuit.

Hans PUNG

Administrateur et Vice-Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).